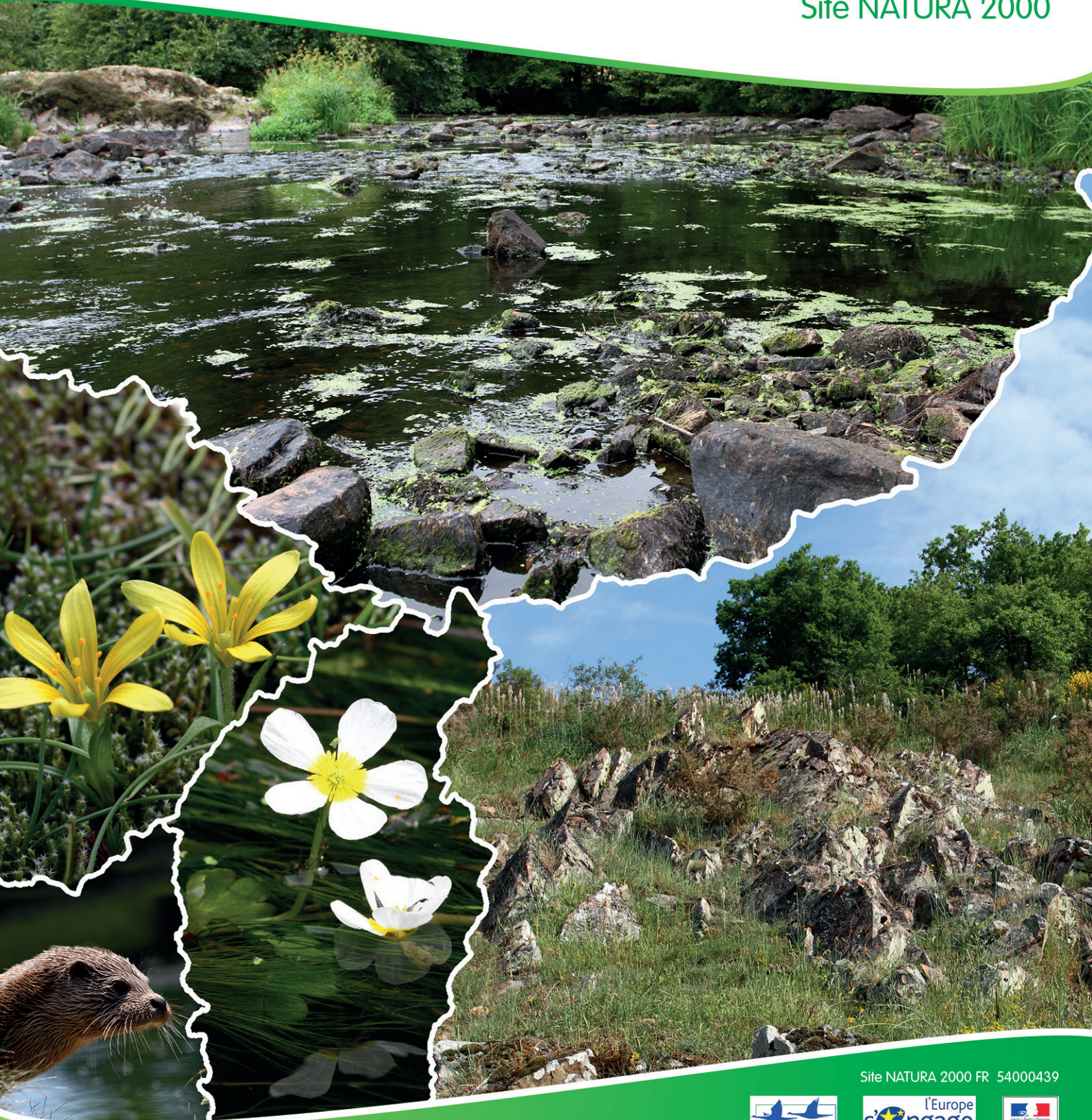


"VALLÉE DE L'ARGENTON"

Site NATURA 2000



Site NATURA 2000 FR 54000439

La Vallée de l'Argenton

Le site NATURA 2000 est centré sur la partie encaissée de la vallée de l'Argenton mais il comprend également la partie inférieure de deux affluents, l'Ouère et la Madoire

Il s'agit de petites vallées profondément entaillées dans les schistes du socle primaire du Massif Armoricain, présentant localement des traits géomorphologiques très originaux dans le contexte régional : versants abrupts interrompus par des escarpements, falaises et vires rocheuses, rivières à courants rapides.

Au-delà de sa grande qualité paysagère, le site est également remarquable par la présence de plusieurs habitats et espèces considérés comme gravement menacés en Europe qui confèrent à l'ensemble de la zone une **importance communautaire**. Le site était déjà inventorié au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en raison de son patrimoine biologique, notamment botanique, remarquable.

Fiche d'identité

Nom du site : Vallée de l'Argenton

N° : FR5400439

Type : Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

Superficie : 682 ha

Désignation : 2004

Communes : Argentonnay et Val-en-Vignes

Territoires : Bressuirais et Thouarsais



Sérapias en coeur
(*Serapias cordigera*)



Orpin d'Angers
(*Sedum andegavense*)



Ophioglosses des Açores
(*Ophioglossum azoricum*)



Doradille de Billoit
(*Asplenium obovatum* subsp. *billoiti*)



Isoète épineux
(*Isoetes histrix*)



Silène de Bastard
(*Silene vulgaris* subsp. *bastardii*)



Pulsatille rouge
(*Pulsatilla rubra*)



Gagée de Bohême
(*Gagea bohemica*)

Patrimoine naturel remarquable

Le site NATURA 2000 de la vallée de l'Argenton abrite **8 habitats** et **15 espèces animales** d'Intérêt Communautaire. On recense également **15 espèces végétales** protégées au niveau national ou régional. Ce patrimoine en fait un site exceptionnellement riche et reconnu.

Le réseau NATURA 2000

NATURA 2000 est un réseau européen de sites abritant des espèces et des habitats repérés comme rares ou menacés, que l'on qualifie d'Intérêt Communautaire.

Variété des milieux



Mares temporaires méditerranéennes

Des corniches rocheuses aux lits des cours d'eau, la vallée de l'Argenton présente une grande diversité de milieux souvent imbriqués les uns aux autres. La **Gagée de Bohème** orne les sommets de coteaux avant de laisser place à d'autres, spécialistes des suintements et mares temporaires, comme l'**Isoète épineux** ou l'**Ophioglosse des Açores**

Les pentes plus douces sont couvertes de **landes** plus ou moins relictuelles, percées par endroits d'éperons rocheux ou seules les **fissures rocheuses** permettent le développement d'une végétation particulière dont le **Silène de Bastard** ou l'original Nombriil de Vénus. Plus bas, une **ripisylve*** dense majoritairement composée d'aulnes et de frênes est le dernier rempart avant la rivière. Celle-ci permet, sur ses zones les plus courantes l'installation d'herbiers de **Renoncles flottantes** favorables au développement de la vie aquatique.

*Ripisylve : végétation qui se développe sur les berges des cours d'eau .



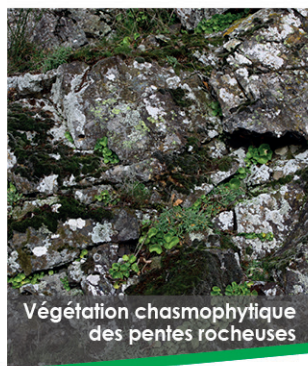
Pelouses pionnières sur dôme rocheux

Autres habitats d'intérêt communautaire :

- formations herbeuses à Narde Raide,
- landes sèches ligériennes à Bruyère Cendrée et Ajonc Nain



Forêts alluviales à aulnes et frênes (ripisylve)



Végétation chasmophytique des pentes rocheuses



Landes mésophiles à brande et Ajonc Nain



Végétation flottante de renoncles de rivière

Diversité des espèces

Sur le haut des coteaux, les massifs de prunelliers offrent le gîte à la rarissime **Laineuse du Prunellier**, papillon nocturne qui vient pondre sur cet arbuste. Les vieux chênes offrent leur bois en décomposition au **Lucane cerf-volant**, le plus gros coléoptère d'Europe, mais aussi au **Grand Capricorne** et la belle **Rosalie des Alpes**.

Plus bas, les quelques mares bordant la rivière permettent au **Triton crêté** de s'y reproduire, tout autant que les grenouilles, que la **Loutre d'Europe** ne dédaigne pas manger entre deux poissons. Les berges sont également fréquentées par le **Castor d'Europe**, qui entretient inlassablement la végétation riveraine.

Dans les petits courants bien oxygénés au fond sableux, vit le **Chabot**, petit poisson de fond peu connu. Dans les eaux plus calmes, vit la **Bouvière**, dont la survie est intimement liée à la présence de la moule d'eau douce, l'Anodonte.

C'est également le lieu de vie d'une multitude d'insectes aquatiques qui finiront par sortir de l'eau pour s'envoler et se reproduire. C'est autant de proies disponibles pour les chauves-souris qui jouent du radar toute la nuit pour se nourrir, tel le **Murin à oreilles échancrées**, spécialiste de cette chasse.

Autres espèces d'intérêt communautaire :

- Laineuse du prunellier (*Eriogaster catax*),
- Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*),
- Castor d'Europe (*Castor fiber*),
- Grand Murin (*Myotis myotis*),
- Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*),
- Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*),
- Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*),
- Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*),
- Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*),
- Bouvière (*Rhodeus sericeus*).



Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)



Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)



Chabot (*Cottus gobio*)



Triton crêté (*Triturus cristatus*)



Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)

© Laurent ARTHUR

© Hans HILLEVAERT

© Antoine JOKIS

Connaitre...

Le Document d'Objectifs définit les suivis nécessaires pour évaluer l'état de conservation des habitats et espèces d'Intérêt Communautaire. Ils permettent d'**améliorer la connaissance** du site dont les milieux et espèces évoluent en permanence face aux activités et usages de la vallée. Il s'agit de mieux connaître pour mieux protéger.



Protéger...

La Charte NATURA 2000

En signant la **Charte NATURA 2000**, le propriétaire ou gestionnaire, adhère aux objectifs de conservation ou de restauration des espèces et des habitats naturels inscrits dans le Document d'Objectifs. Elle se base sur des "bonnes pratiques de gestion". La charte n'implique pas de contrepartie financière, mais elle permet de bénéficier de l'exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties.

Le Contrat NATURA 2000

Le **Contrat NATURA 2000** permet, pendant 5 ans, de s'engager dans la préservation des habitats et des espèces. Il fixe un cahier des charges permettant de trouver un équilibre entre les activités humaines et la protection des milieux. Les aides peuvent atteindre 100 %.

Les Mesures Agro-Environnementales

Ce type de contrat concerne uniquement les parcelles déclarées en surfaces agricoles. Différentes mesures de gestion permettent d'exploiter ou d'entretenir les parcelles tout en respectant les milieux naturels. Chaque mesure implique une contrepartie financière évaluée en fonction des contraintes imposées.

Le Document d'Objectifs

Aussi appelé **DOCOB**, le document d'objectifs est un **document de référence** qui :

- décrit le site, ses habitats et ses espèces d'Intérêt Communautaire,
- fixe les objectifs de préservation du site,
- définit les actions permettant d'atteindre ces objectifs,
- propose les moyens techniques et financiers pour mettre en œuvre les actions définies.

Valoriser...

La communication et la sensibilisation du public sont primordiales pour faire vivre le site NATURA 2000. Le Document d'Objectifs prévoit plusieurs actions de valorisation : une lettre d'information annuelle envoyée à chaque propriétaire du site, des animations pour les usagers, scolaires et groupes de loisir et une communication régulière sur les actions engagées.

La sensibilisation du jeune public tient une place importante dans la mission d'animation du site et se traduit par de nombreuses animations avec les scolaires et accueils de loisirs tout au long de l'année. Cela permet de **valoriser le patrimoine naturel** de la vallée de l'Argenton, de faire connaître les menaces qui peuvent altérer ce milieu et les actions nécessaires au maintien des habitats et des espèces.



+ D'INFOS

valleeargenton.n2000.fr
www.natura2000.fr
www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr



CONTACT

Guillaume KOCH, animateur du site NATURA 2000
Agglomération du Bocage Bressuirais
27 bd du Colonel Aubry - BP 90184 - 79304 BRESSUIRE Cedex
05 49 65 99 59 - 06 31 26 66 37
guillaume.koch@agglo2b.fr